

Intervenant :

Email :



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 8 Heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION :



- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

Les collectivités perdent progressivement la main et se voient privées des leviers classiques de financement.

Néanmoins, elles peuvent actionner d'autres outils. Elles doivent davantage développer les démarches de prévision financière et continuer le travail de maîtrise des coûts. Pour ce faire, la mise en place d'un contrôle de gestion performant est indispensable.

La compétence des équipes financières, la maîtrise des enjeux financiers et budgétaires par les directions et les élus, restent une donnée essentielle.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- La formation a pour objectif de permettre aux participants d'appréhender les enjeux, outils, méthodes et éléments de droit de l'élaboration et de l'exécution budgétaire.
- Identifier les principales étapes de la construction budgétaire
- L'établissement et le vote des documents budgétaires: budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives

PROGRAMME

Les fondamentaux de la comptabilité publique

- Le cadre juridique de l'élaboration budgétaire
- La nomenclature comptable publique
- La maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes (fiscal, subventions..)
- La maîtrise des ratios fondamentaux (CAF, CIF...)

La construction du budget :

- Réaliser une prospective budgétaire (de 1 an à l'ensemble du mandat)
- Structurer une stratégie financière sur l'ensemble du mandat
- Préparer les arbitrages budgétaires (élaboration de la PPI et des DOB)
- Assurer un pilotage et une évaluation de l'exécution budgétaire



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891